

HYPERBRICK®

Construction Économique dans le Monde

Matériaux

1-Blocs en béton léger pour maçonnerie ordinaire :

Les blocs en béton sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom de calibre 4/10 ou 4/8G, de granulats naturels et de ciment. La masse volumique sèche du béton utilisé pour la fabrication des blocs est inférieure à 1.100 kg/m³. Ces blocs répondent aux exigences de la norme belge NBN B 21-001 ou équivalente et sont de :

-classe 4/1,2 - blocs pleins (densité apparente < ou = à 1200 kg/m³).

-classe 2/0,8- blocs creux (densité apparente < ou = à 800 kg/m³).

Les blocs doivent porter une marque.

2-Blocs en béton léger pour maçonnerie à fine granulométrie apparente :

Les blocs en béton pour maçonnerie à fine granulométrie apparente sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom de calibre 0/4 ou 0/4G, de granulats naturels et de ciment.

La masse volumique sèche du béton utilisé pour la fabrication des blocs est inférieure à 1.100 kg/m³.

Ces blocs répondent aux exigences de la norme belge NBN B 21-001 ou équivalente

et sont de :

-classe 6/1,2 -blocs pleins (densité apparente < ou = à 1200 kg/m³).

-classe 4/0,8 - blocs creux (densité apparente < ou = à 800 kg/m³).

Couleur : gris ou beige ou brun rouge.

Texture : fine et régulière.

Les blocs doivent porter une marque.

3-Blocs en béton léger pour maçonnerie à haute résistance à la compression :

Les blocs en béton sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom de calibre 0/4-4/10 ou 4/8G, de granulats naturels et de ciment.

La masse volumique sèche du béton utilisé pour la fabrication des blocs est inférieure à 1.100 kg/m³.

Ces blocs répondent aux exigences de la norme belge NBN B 21-001 et équivalente

et sont de :

-classe 6/1,2 -blocs pleins (densité apparente < ou = à 1200 kg/m³).

-classe 4/0,8 - blocs creux (densité apparente < ou = à 800 kg/m³).

Les blocs doivent porter une marque.

4-Blocs en béton léger pour maçonnerie acoustique apparente :

Les blocs en béton pour maçonnerie acoustique apparente sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom de calibre 0/4-4/10 ou 0/4G-4/8G, de granulats naturels et de ciment.

La masse volumique sèche du béton utilisé pour la fabrication des blocs est inférieure à 1.100 kg/m³.

Ces blocs répondent aux exigences de la norme belge NBN B 21-001 et équivalente de classe :

-6/1,2 - blocs pleins (densité apparente < ou = à 1200 kg/m³).

Couleur : gris ou beige ou brun rouge.

Texture :

Les blocs doivent porter une marque..

Exécution des travaux

Les maçonneries sont mises en oeuvre conformément aux prescriptions de la NBN B 24-401, complétées par celles de la NIT 95 "Recommandations pour l'exécution des maçonneries de briques et de blocs".

Les mortiers sont mis en oeuvre conformément aux prescriptions de la NBN B 14-001.

Les précautions suivantes sont à prendre :

- protection contre les intempéries et les salissures des blocs non encore maçonnes en les couvrant d'une bâche ou d'un film plastique;
- protection de la maçonnerie fraîche contre les intempéries;
- mise en oeuvre de blocs d'une seule livraison pour chaque parement;
- isolation de la maçonnerie contre l'humidité ascensionnelle;
- pour la maçonnerie apparente, mélanger des blocs de différentes palettes d'un même lot, afin d'éviter d'éventuelles nuances de couleur dans les murs maçonnes.

Les blocs sont maçonnes au moyen de :

- mortier souple mais suffisamment résistant (M3 ou M4 selon NBN B 14-001/209).
- mortier de ciment prêt à l'emploi avec entraîneur d'air (résistance à la compression 5 N/mm²).

Le module de finesse du sable est au minimum égal à 1.

L'utilisation d'adjuvants est soumise à l'accord préalable de l'auteur de projet et au respect des indications d'emploi du fournisseur et des prescriptions des normes de la série NBN T 61.

Lors de l'élévation des murs creux, les précautions nécessaires sont prises pour garder le vide propre, exempt de bavures et de chutes de mortier ou de mortier-colle.

Les maçonneries sont reliées aux autres éléments structurels par des ancrages mécaniques écartés de 60 cm au plus.

Dans l'ouverture des fenêtres et des portes, l'entrepreneur incorpore aux maçonneries des blochets ou autres dispositifs de fixation des huisseries.

Leur emplacement est défini comme suit :

- battées latérales : à 20 cm maximum des angles et distants de 70 cm maximum,
- battées supérieures (baies de largeur supérieure à 1 m) : un blochet par mètre.

Les blochets doivent être uniformément répartis sur la portée du linteau. Les blochets ont une forme en queue d'aronde et sont en P.N.G. imprégné d'un produit fongicide-insecticide, ou en matériaux à base de ciment et de matières inertes et imputrescibles.

Dans les maçonneries apparentes, ils ne peuvent être visibles. Les faces apparentes des maçonneries sont réalisées exclusivement à l'aide d'éléments de 40 cm de long et à une demi-longueur de bloc.

L'emploi d'éléments brisés, de forme ou d'aspect irrégulier n'est pas autorisé.

Toutes les mesures doivent être prises pour donner et conserver à la maçonnerie un aspect propre et soigné.

Dans une maçonnerie non armée, des joints de dilatation verticaux doivent être pratiqués tous les 6 mètres pour des murs de 9 cm d'épaisseur et tous les 8 mètres pour des murs à partir de 14 cm d'épaisseur.

Ces joints seront de préférence pratiqués le long d'une embrasure de porte ou à l'endroit de conduites encastrées.

Dans tous les cas, la maçonnerie est armée au moyen d'armatures préfabriquées placées dans les joints horizontaux immédiatement situés au-dessus et au-dessous des baies.

Les armatures déborderont de minimum 60 cm de chaque côté des baies.

Marque HYPERBRICK

Madame SIERRA RUBIO Concepción – P.D.G.

Monsieur BRIDE Michel - Ingénieur Conseil

✉ Urbanización Prado de los Robles
40500 - RIAZA - Espagne



Téléphone1 : 00 (34) 92 155 11 63



Téléphone2 : 00 (34) 609 173 633



Fax : 00 (34) 92 155 11 63



E-Mail1 : hyperbrick@hyperbrick.com



E-Mail2 : michelbride@hyperbrick.com



E-Mail3 : commercial@hyperbrick.com



E-Mail4 : technique@hyperbrick.com